



Seminor

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE IMMOBILIÈRE DE NORMANDIE



Comment payer mon loyer ?



1^{er} choix par prélèvement automatique



Être prélevé pour n'avoir rien à penser !

Dès maintenant, nous communiquer votre RIB, nous vous remettrons votre mandat de prélèvement à signer le jour de votre entrée dans les lieux.

Plus tard :

- Je me connecte sur le Portail Locataire Seminor avec mes code d'accès.
- Je clique sur « Prélèvement automatique ».
- J'y ajoute mes informations personnelles.
- Je clique sur « Demander le prélèvement » et je retourne le mandat de prélèvement signé à Seminor par mail ou par courrier accompagné de mon RIB.



**Une fois le prélèvement mis en place, vous n'avez rien à faire.
Nous ajustons (avec votre accord) vos prélèvements pour ne pas
vous mettre en difficulté.**

Date de prélèvement au choix le 8 ou le 12 du mois.

2^e choix par virement bancaire



Avec SEMINOR, vous avez un RIB personnalisé !

- J'enregistre le RIB PILOC nominatif que Seminor m'a envoyé.
- Je l'ajoute parmi mes bénéficiaires sur l'application de ma banque OU j'apporte ce RIB à mon conseiller bancaire.
- À la réception de mon avis d'échéance je fais le virement pour payer.
- Je peux configurer le virement automatique chaque mois.



**Pour un paiement rapide, je scanne le QR code fourni
sur le RIB de nominatif de SEMINOR (en bas de page).**

3^e choix par carte bancaire



Par carte bancaire sur le Portail Locataire !

- Je me connecte sur le Portail Locataire avec mes codes d'accès.
- Je clique sur « Payer ici » dans la rubrique « Mon compte ».
- Je choisis la préférence de paiement et je valide.

SEMINOR à votre service :

Votre Chargée de Gestion Locative à votre disposition pour vous accompagner dans vos paiements et le suivi de notre situation.

Joignable par mail à loyer@seminor.fr